

Ecrit par le 26 janvier 2026

Bernard Vergier réélu à la présidence de la CPME



Bernard Vergier, président de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises), vient d'être reconduit à l'unanimité dans ses fonctions par le conseil d'administration de l'organisation patronale vauclusienne qui dénombre environ 900 adhérents directs.

Dans le même temps, le CA a également désigné ses représentants au sein du bureau de la CPME 84 constitué de Christèle Coornaert (vice-présidente Services), Jean-Marie Puggioni (vice-président Artisanat), Laurent Bachas (vice-président Commerce), Patrick Filliere (vice-président Industrie), Diane Mallet (trésorière), Hervé Belmontet (secrétaire), Bruno Billy (vice-président délégué Services) et Jean-Marc Gruselle (vice-président délégué Commerce).

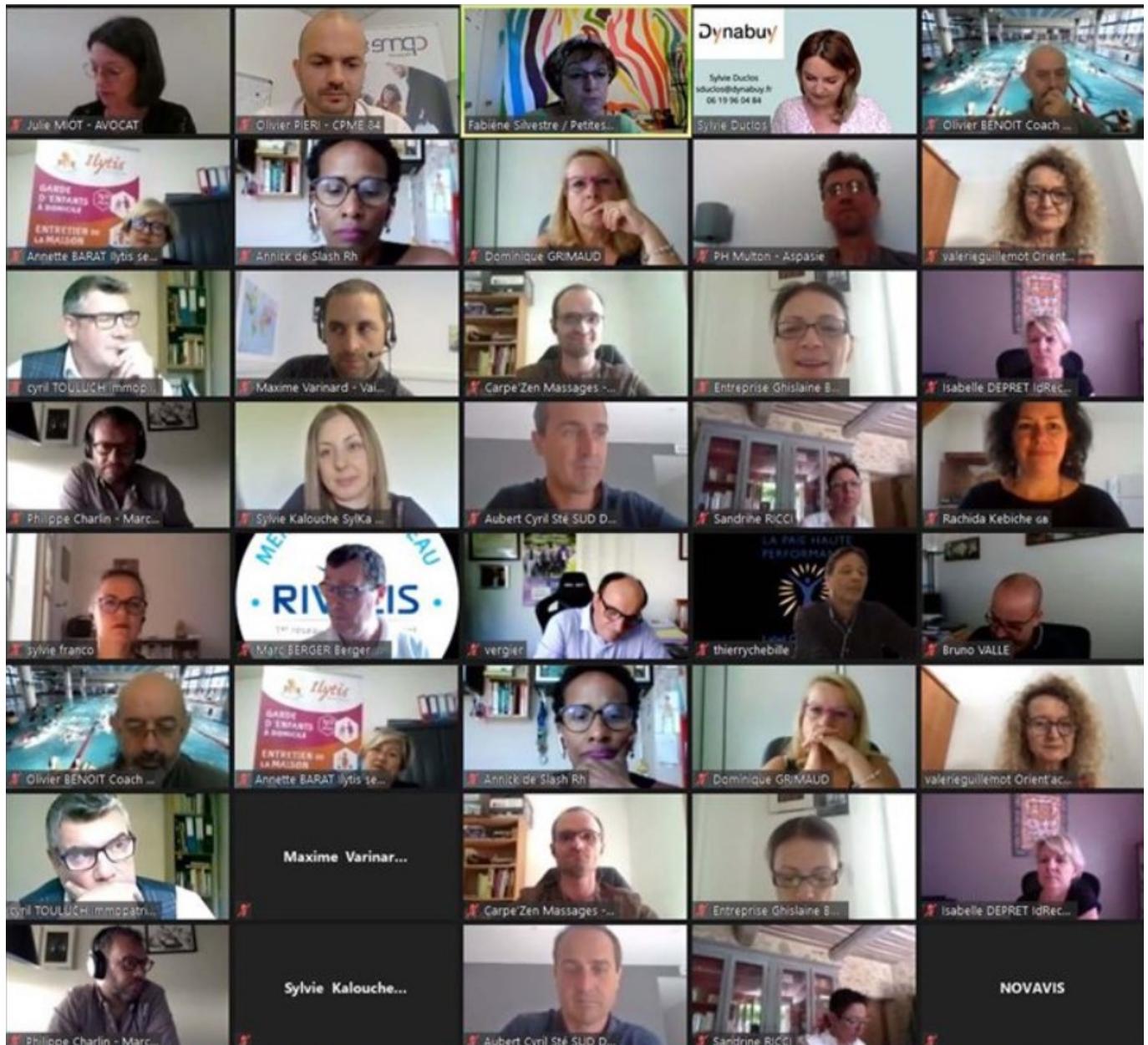
« L'équipe aura à cœur de poursuivre son engagement bénévole fourni dans l'intérêt collectif de nos entreprises et notre économie locale, explique la confédération patronal. L'objectif pour la CPME 84 sera d'amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents toujours plus étoffé, en phase avec leurs besoins concrets et actuels ainsi que de continuer à assurer une représentation assidue dans l'ensemble des instances économiques, sociales et judiciaires. »

Ecrit par le 26 janvier 2026

Réélu à la présidence de la CPME, Bernard Vergier devrait donc se représenter à nouveau à celle de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse dont les élections se tiendront en octobre prochain (voir article ci-dessus). Pour cela, il avait notamment reçu le soutien d'Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors de l'assemblée générale de la CPME 84 qui s'était tenue en mars dernier au Novotel Avignon-Nord à Sorgues. Une soirée où, faute d'avoir pu se déplacer en raison des prémisses de la crise du Covid-19, François Asselin, président de la CPME nationale avait tenu à envoyer un message vidéo de soutien au président de sa section vauclusienne. « J'apporte mon soutien à la candidature de Bernard dont l'action est remarquable », avait-t-il alors expliqué.

CPME 84 : Comment relancer son activité commerciale ?

Ecrit par le 26 janvier 2026



Depuis le déconfinement, les entreprises ont repris leurs activités selon un rythme qu'elles ne maîtrisent pas totalement. Dans ce contexte incertain et pour évoquer le futur avec optimisme, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse organise un webinaire animé par Charles Navarre (adhérent) et Frédéric Cornaire de Bras Droit des Dirigeants qui mettront en perspective les actions prioritaires à mener de façon structurée pour relancer le commerce et retrouver ainsi le chemin de la croissance.

Jeudi 9 juillet. 9h à 10h. Inscriptions par mail : contact@cpme84.org. Le lien pour participer au

Ecrit par le 26 janvier 2026

webinaire sera transmis après confirmation par retour de mail.

Atelier pôle Femmes : « et si notre réussite dépendait aussi de la gestion de notre énergie ? »



Dans le cadre de ses ateliers du pôle Femmes, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse propose aux cheffes d'entreprises d'échanger autour de la question : « Et si notre réussite dépendait aussi de la gestion de notre énergie ? ». Par visioconférence, Aline Rigaud, docteur spécialisée en nutrition, diététicienne et coach sportif, donnera quelques conseils pour mieux gérer le stress, la fatigue et son énergie.

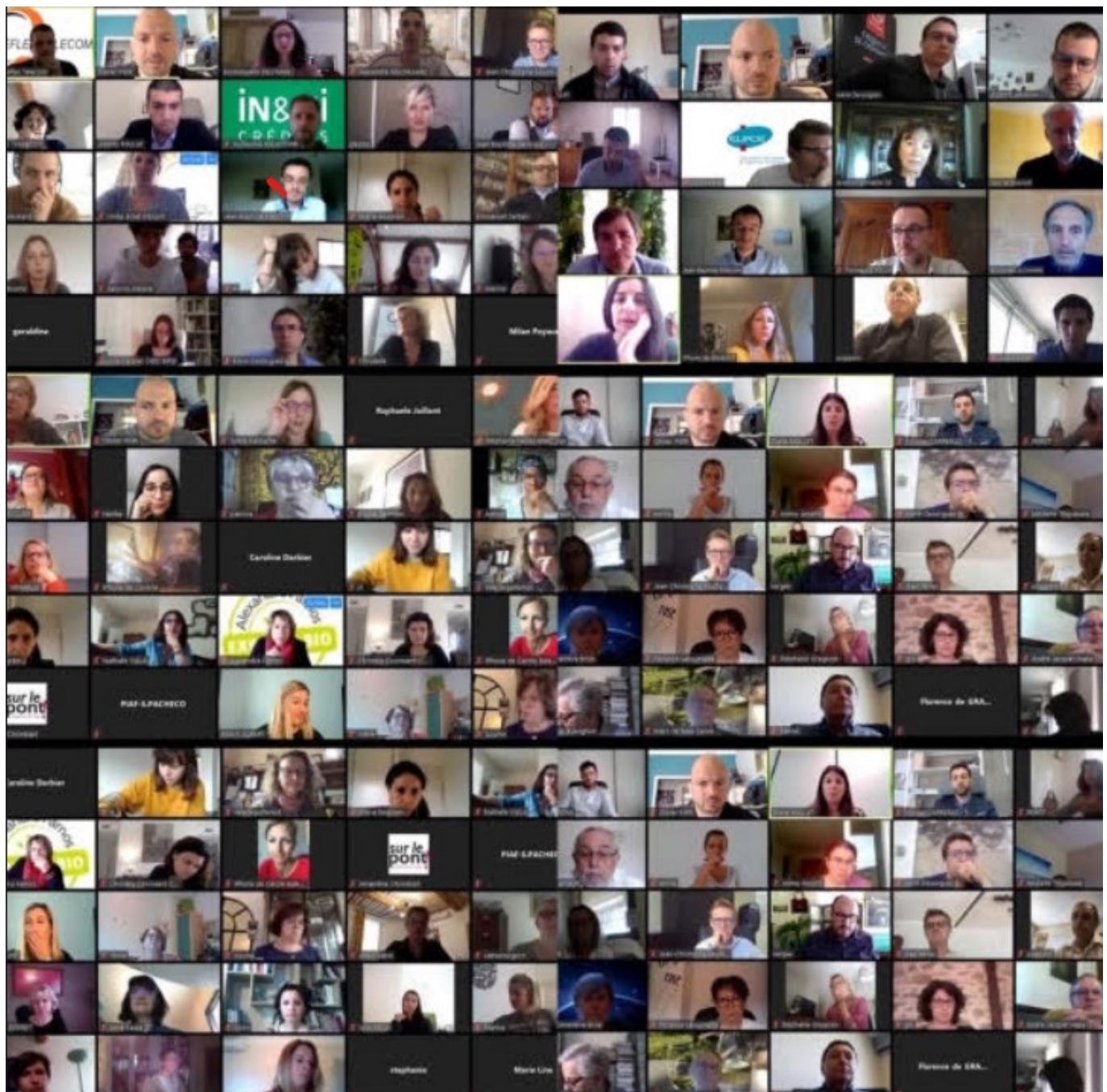
Mardi 23 juin. 12h30 à 14h30. Inscriptions par mail : n.elbaroudi@cpme84.org. Le lien pour

Ecrit par le 26 janvier 2026

participer à la visioconférence sera transmis après confirmation par retour de mail.

Pitcher son entreprise en 1 min 30 chrono

Ecrit par le 26 janvier 2026



Afin de redynamiser l'activité de leurs entreprises, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse organise, en partenariat avec Dynabuy Cœur de Provence, une visioconférence en mode 'Pitch party'. Chaque chef d'entreprise aura 1 min 30 montre en main pour présenter son activité aux autres participants. Attention, le nombre de places est limité aux 40 premiers inscrits.

Ecrit par le 26 janvier 2026

Mercredi 17 juin. 11 h à 12h30. Inscriptions par mail : contact@cpme84.org. Le lien pour participer à la visioconférence sera transmis après confirmation par retour de mail.

Un pitch business pour redynamiser son activité



La [Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse \(CPME 84\)](#) et le réseau d'affaires [Dynabuy](#) organisent un pitch business par visioconférence. Une initiative destinée aux chefs d'entreprise ayant besoin de relancer ou de redynamiser leur activité après deux mois de confinement. Sur le principe du speed dating, chaque participant aura 1 min 30 pour se présenter et parler de son entreprise. Le nombre de places est limité aux 40 premiers inscrits.

Mercredi 3 juin. 11h à 12h30. Inscription par mail : contact@cpme84.org. Le lien pour participer au pitch business sera envoyé par retour de mail une fois l'inscription validée.

Un webinaire sur l'activité partielle et le télétravail

Assistez au webinar de la CPME Sud et posez vos questions !

Avec **Alain Gargani**, président de la CPME Sud,

Laurent Neyer, directeur régional de la Direccte PACA,

Marine Boidin, avocate au barreau de Marseille et

Le témoignage de **Chantal Morvan**, dirigeante de la société FILKOM

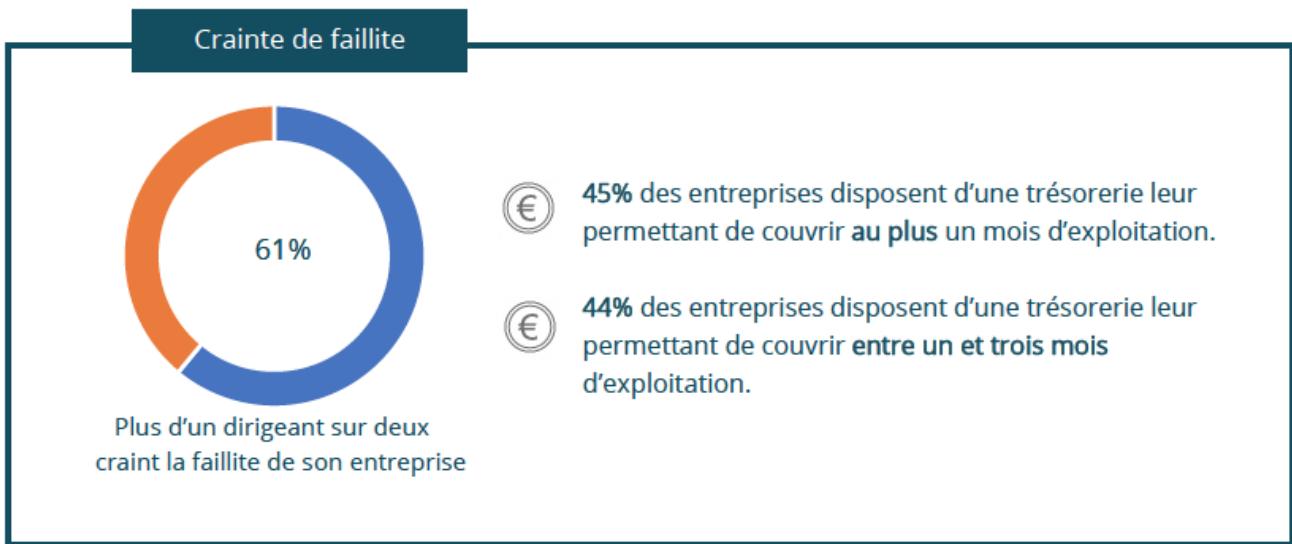
La [Confédération des petites et moyennes entreprises \(CPME\) Sud](#) organise un webinaire (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) à destination des chefs d'entreprises sur l'activité partielle et du télétravail. Alain Gargani, président de la CPME Sud, réunira autour de la table Laurent Neyer, directeur régional de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui répondra à toutes les questions concernant l'activité partielle, et Marine Boidin, avocate au barreau de Marseille, qui traitera de l'aspect juridique du télétravail. Les échanges se concluront par le témoignage de Chantal Morvan, dirigeante de la société Filkom.

Mercredi 20 mai à 17h30. [Inscription obligatoire ici](#)

Le lien pour participer au webinaire sera transmis après inscription.

Ecrit par le 26 janvier 2026

En région, 6 chefs d'entreprise sur 10 craignent la faillite



Quatre milliards ont été mobilisés pour renflouer la trésorerie des entreprises régionales. Selon une enquête de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud, 61% d'entre elles redoute une faillite d'ici à la rentrée.

« La terre s'est arrêtée de tourner », image Denis Vogade. C'était le 13 mars. Les prévisions de chiffre d'affaire ont fondu comme neige au soleil, passant de 1 M€ à 0. La crainte de fêter par un dépôt de bilan le centenaire de l'entreprise familiale - Lothantique à Peyruis (6 M€ de CA, 30 collaborateurs) dans les Alpes-de-Haute-Provence - est si vive que « nous avons alors trouvé une solution toute simple : on ne rentre plus rien, on ne paie plus personne. Nous n'avions pas le choix ». Fabricant de produits parfumés pour le corps et la maison, la PME retrouve rapidement un semblant d'activité avec deux salariés dévolus à la production de gels hydro alcooliques et cherche une solution qui permet de tenir. « Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE) que nous avons obtenu en un temps record ». A peine sept jours pour renflouer la trésorerie à hauteur de 1,05 M€, « sans avoir à justifier de mieux qu'une notation honorable en Banque de France, G4 plus », précise Denis Vogade.

Le PGE totalise à ce jour 4 milliards de concours aux entreprises régionales en difficulté. C'est une réussite, au moins sur la méthode, estime la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), ordinairement peu amène avec les gouvernements. Bernard Vergier, son représentant vauclusien estime que l'Etat « a envie de faire avancer les choses » et que les autorités « ont su s'adapter au jour le jour en

Ecrit par le 26 janvier 2026

tenant nos remontées en compte. Il semble que tout a très bien fonctionné jusqu'à présent ».

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement »

Il faut dire que les demandes de la confédération ont été suivies. Sourire aux lèvres, Alain Gargani, le président régional, annonce l'annulation des charges dans le domaine de l'hôtellerie, de l'organisation d'événements et pour les commerçants (4 mai). Et puis l'abaissement du seuil d'indemnisation qui rend éligibles les entreprises ayant perdu 50 % de leur activité au lieu de 70 % lors des premières annonces. Un « apport d'oxygène » nécessaire, mais qui sait s'il sera suffisant et à quelle échéance ?

Le jour d'après

L'idée même de futur s'est effondrée après 2 mois de perte d'activité. Ces chiffres qui font « froid dans le dos », selon Alain Gargani ressortent d'une enquête déclarative auprès de 1 500 entreprises adhérentes ayant répondu à un questionnaire sur l'impact de l'épidémie.

La crainte de faillite envahit 61 % des chefs d'entreprise. Pour deux-tiers de ces dirigeants, la caisse est déjà à moitié vide. Ils n'ont par conséquent presque plus de réserve de trésorerie : seule 1 entreprise sur 10 pourrait encore couvrir plus de 3 mois d'exploitation. Les autres pourraient donc être en cessation d'activité et de paiement d'ici la prochaine rentrée. Le risque est donc bien tangible. Des faillites et des licenciements se produiront dès lors que 56 % des entreprises bloquent le règlement des sous-traitants.

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement », prévient Bernard Vergier.

La dispense des taxes et impôts locaux serait bienvenue, comme la distribution gratuite de matériels sanitaires pour les entreprises, l'organisation de la consommation de produits en circuits courts et la promotion d'un tourisme plus local. « Ce sera bien si on arrive à sauver 30 à 40 % des entreprises qui sont dans cette crainte légitime de faillite » (61%), s'inquiète Bernard Vergier.

Il faudra d'une part compter - en marge des dispositifs qui se déploient avec efficacité - avec le grand nombre de petites structures et d'indépendants exerçant dans une 'zone grise' d'activité partielle, sous déclarée ou tout simplement ignorée en raison de leur petitesse.

« Pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les Prêts garanti par l'Etat (PGE) en obligations. »

Mais aussi considérer que ceux qui ont été éligible à des PGE ne pourront sans doute pas honorer leur dette. Denis Vogade en est certain : il sera impossible de ne pas licencier. Mais pour sauver au mieux

Ecrit par le 26 janvier 2026

l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les PGE en obligations, c'est-à-dire en participations au capital des entreprises aidées pour ne pas obérer leur chance de réussite économique et garantir la stabilité de leur activité en continuant d'alléger leur trésorerie.

La terre pourrait ainsi se remettre à tourner, même au ralenti.

La CPME aide à la protection sanitaire

La boîte proposée à 16 €, comprend 3 masques en tissu lavables agréés Afnor, une lotion hydro alcoolique (25 cl) et une boîte de 200 lingettes antiseptiques. Elle sera livrée à partir du 11 mai. « Ce kit, vendu à prix coûtant, est fabriqué en France (Romans et Marseille). « L'avenir est à la production locale, même si ça fait chauvin », fait remarquer Alain Gargani. Il n'y en aura qu'une dizaine de millier, mais n'importe quelle entreprise régionale peut en demander dès aujourd'hui à la confédération, en attendant que la pénurie soit comblée et que les prix baissent à partir du mois de juin dès lors que le fret maritime arrivera dans les ports européens. Notons que la loi de finance rectificative du 25 avril avait ramené le taux de TVA de 20% à 5,5% pour tous les produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus.

De son côté, le conseil régional a annoncé que 220 000 masques chirurgicaux seront distribués cette semaine aux commerçants, artisans et professionnels du bâtiment, sur un total prévisionnel de 650 000 unités.

Ecrit par le 26 janvier 2026



Alain Gargani, président de la CPME Sud

Ecrit par le 26 janvier 2026

TPE/PME : comment assurer une reprise d'activité sécurisée et efficace



Anticipant la sortie du confinement prévue le 11 mai, la Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse et le cabinet PVB Avocats organisent une visioconférence destinée à identifier de manière synthétique et pratique les étapes à ne pas manquer pour assurer une reprise d'activité sécurisée et efficace. Au cours de cet après-midi d'échanges, trois points seront notamment abordés : le droit social avec l'adaptation des ressources humaines, les baux commerciaux (suspensions de loyers, négociations à mener) et le droit des sociétés sur la façon de gérer l'assemblée générale annuelle.

Mardi 5 mai. 14h30. Inscription sur demande par mail : contact@cpme84.org. Le lien vidéo sera envoyé par retour de mail une fois l'inscription validée.

Covid-19 : un webinaire avec le médiateur national interentreprises

Ecrit par le 26 janvier 2026

cpme

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En ces temps de coronavirus, la [Confédération des petites et moyennes entreprises \(CPME\) Sud](#) organise un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) sur les difficultés de paiement que peuvent rencontrer les entreprises avec certains de leurs clients ou fournisseurs. Pour ce nouveau rendez-vous en ligne, le président de la CPME Sud Alain Gargani accueillera Pierre Pelouzet, médiateur national des relations interentreprises, qui répondra en direct aux questions que se posent les TPE et PME.

Jeudi 23 avril à 10h30. Inscription obligatoire: [ICI](#)

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 23/04 matin après inscription

CPME 84 :

Email : contact@cpme84.org

Web : www.cpme84.com